



LA ROQUETTE SUR SIAGNE

Communauté d'Agglomération
Pays de GRASSE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes Maritimes

Service Population

roselyne.guyot@laroquettesursiagne.com

ATTESTATION D' ACCUEIL (durée maximale : 3 mois)

La personne qui accueille doit se présenter **personnellement avec les originaux et les photocopies** des pièces suivantes :

Pour L'hébergeant :

Justificatif d'identité

- **Pour un hébergeant français** : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- **Pour un hébergeant étranger** : Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence pour Algériens, carte de séjour de ressortissant de la Communauté européenne ou de l'espace économique européen, récépissé de demande de renouvellement d'un des titres de séjour précités, carte diplomatique ou carte spéciale délivrée par le Ministère des Affaires étrangères.
- Attestation de la carte vitale

Justificatif de domicile

- Titre de propriété (taxe d'habitation) ou bail locatif
- Facture d'eau, d'électricité, gaz, téléphone ou quittance de loyer **de moins de trois mois**

Justificatif des ressources

- Déclaration de revenu ou dernier avis d'imposition, ou derniers bulletins de salaire

Côt

- un timbre fiscal de **30 €** par dossier

Pour l'hébergé :

- Il doit souscrire auprès d'un opérateur agréé, une assurance médicale **d'un montant minimum de 30 000 euros** couvrant les éventuelles dépenses médicales, hospitalière et d'aide sociale, résultant de soins qu'il pourrait engager en France.
(L'hébergeant peut s'acquitter de cette obligation au profit de l'hébergé).
- **Passeport** en cours de validité (copie)
- **Adresse complète**

A noter : si l'attestation d'accueil est demandée pour des enfants mineurs non accompagnés par leurs parents, une attestation sur papier libre rédigée du ou des détenteurs de l'autorité parentale, et précisant notamment la durée et l'objet du séjour des enfants, doit aussi être fournie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Service Accueil des Etrangers** par téléphone, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 15h45 - **04 97 13 21 47**.